



Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 179 du 17 Juin 2024**

NANTES (LOIRE-ATLANTIQUE): "LA PSYCHIATRIE S'EFFONDRE", LE PERSONNEL PSYCHIATRIQUE EN PLEINE ASPHYXIE !

Avec la fermeture de **30 lits supplémentaires** à l'hôpital psychiatrique Saint-Jacques, à Nantes, la situation pour le personnel ne cesse de s'aggraver, malgré des alertes répétées.

La situation des hôpitaux psychiatriques ne cesse de s'aggraver dans toute la France. Nantes ne fait pas exception !

Malgré les alertes répétées depuis plusieurs années sur le **manque de personnel et le manque de lits**, la situation continue d'empirer et peut être qualifiée de catastrophique.

Depuis vendredi 7 juin 2024, **30 lits de psychiatrie supplémentaires sont fermés**. Il s'agit d'une **unité ouverte complète**, soit une unité pour des pathologies moins lourdes où les patients n'ont pas obligation à être hospitalisés.

Une décision qui aura plusieurs conséquences notables pour le personnel comme pour les patients.

Une situation extrêmement tendue !

Cette fermeture s'ajoute à un **contexte déjà extrêmement tendu**, aussi bien sur Nantes que dans le reste de la Loire-Atlantique. D'après la CGT du CHU de Nantes, **l'établissement de Blain**, au nord du département, pourrait même **fermer ses portes en septembre 2024**, faute de psychiatres. « *Il y a des fermetures de lits partout dans la région* », affirme Olivier Terrien, secrétaire général de la CGT du CHU de Nantes.

Il n'y a pourtant déjà pas beaucoup de lits de psychiatrie au sein des établissements de Nantes. 287 à l'hôpital Saint-Jacques et 211 à l'hôpital de jour.

« **À cause de fermeture de lits en unité ouverte, on se retrouve avec des fins d'hospitalisation prématurées** », alerte Elise Bail, secrétaire à la CGT du CHU de Nantes et infirmière psychiatrique à l'hôpital Saint-Jacques.

14 lits de pédopsychiatrie en Loire-Atlantique !

La situation est même pire en pédopsychiatrie. La Loire-Atlantique ne compte **que 14 lits**, eux-mêmes menacés et tous situés à **l'hôpital Daumezon** à Bouguenais, au sud de Nantes.

Faute de place et de prise en charge, beaucoup sont obligé de rentrer chez eux, sans soin. « *On est souvent amené à hospitaliser des mineurs en psychiatrie adulte* », assure Elise Bail.

Elle souligne que le nombre de mineurs hospitalisés est passé de **82 en 2020 à 141 en 2023**. La crise sanitaire ayant une grosse part de responsabilités dans cette augmentation. Un gros manque de pédopsychiatre est aussi à déplorer.

Un cercle vicieux !

Cette situation épuise le personnel, au point de les envoyer un à un en arrêt. D'après Olivier Terrien, une équipe de jour complète est actuellement en arrêt.

« **À cause des délais trop long du fait du manque de personnel, on a des patients de plus en plus difficile** », assure t-il.

Elise Bail confirme cette tendance, affirmant que les arrêts non remplacés ne font qu'en provoquer d'autres par épuisement du personnel restant, à l'image d'un cercle vicieux. « **La direction ne fait que remplacer une dizaine de postes sur une cinquantaine. Certains partent à la retraite à cause d'invalidité dû à cet épuisement** », soupire-t-elle.

Les changements constants de planning n'aident pas non plus, étrillant le droit à la déconnexion du personnel et perturbant les patients qui perdent leurs repères à force de voir différents soignants défiler.

En conséquence, plusieurs événements graves pouvant mettre en danger la vie du patient comme celle du personnel sont survenus.

GAZIERS ET ÉLECTRICIENS : PRÉAVIS DE GRÈVE DU 14 JUIN AU 13 SEPTEMBRE PAR LA FÉDÉRATION NATIONALE DES MINES ET DE L'ÉNERGIE DE LA CGT !

Une nouvelle grille des salaires est au cœur du conflit. Selon la FNME-CGT, **"le minima s'y situerait en deçà du Smic"**.

La Fédération nationale des mines et de l'énergie de la CGT annonce vendredi 7 juin dans un communiqué de presse, avoir déposé un préavis de grève **"qui couvrira la période du 14 juin au 13 septembre"**.

La FNME-CGT dénonce tout particulièrement **"une nouvelle grille des salaires dont le minima se situerait en deçà du Smic"**. Le syndicat estime que cela risque de "diviser par 23" les évolutions salariales des agents des industries électriques et gazières.

"Un geste d'affront" !

S'il **"reconnaît la nécessité d'évolution de la grille des salaires"**, le syndicat pointe du doigt celle proposée par les employeurs de la branche. La Fédération CGT des mines et de l'énergie y voit **"un geste d'affront", un "signe d'arrogance envers les pouvoirs publics", après "un coup de poignard pour le régime spécial des retraites". "Attaquer leurs droits, alors même que les agents des IEG [industries électriques et gazières] font vivre le service public de l'électricité et du gaz pendant les événements majeurs tels que les Jeux olympiques et paralympiques, est totalement inacceptable"**, s'insurge le syndicat.

La FNME-CGT entend rester mobilisée **"tout l'été pour faire monter le rapport de force, pour conserver leur grille des salaires statutaire"**. Le syndicat dénonce également **"la réforme de l'assurance chômage, la loi Travail 2 qui ne promet que régression sociale"**. **"Cet été et à la rentrée, les énergéticiens ne feront pas que recharger leurs batteries, ils maintiendront la pression"**, promet-il.

CAPGEMINI : "C'EST LA CERISE SUR LE GÂTEAU", GRÈVE HISTORIQUE APRÈS L'AUGMENTATION DES SALAIRES DES DIRIGEANTS !

Les salariés de Capgemini, multinationale du numérique, ont fait grève à Montbonnot-Saint-Martin, en Isère. Cela n'était pas arrivé depuis 2006 sur ce site. Un ras-le-bol historique après l'échec des négociations pour revaloriser la rémunération des salarié-es, **alors même qu'une augmentation de 30% a été accordée aux dirigeants du groupe**.

Dans le secteur du numérique, la culture de la grève est peu présente. Sur le site Capgemini de Montbonnot-Saint-Martin (Isère), les salari-ees n'avaient pas fait grève depuis 2006. À l'appel de la CGT des débrayages ont eu lieu pour dénoncer l'énorme disparité de traitement entre eux et les dirigeants du groupe.

Créée en 1967 à Grenoble, la société Sogeti a bien grandi. Montée par l'homme d'affaires Serge Kampf, la firme est devenue Cap Gemini Sogeti après l'acquisition des sociétés Cap et Gemini. Avec **22 milliards de chiffre d'affaires annuel et l'embauche de 30.000 salariés dans une cinquantaine de pays**, la multinationale est actuellement cotée au CAC 40.

Échec des négociations annuelles pour la revalorisation des salarié-es !

Malgré la bonne santé économique de l'entreprise, les négociations annuelles obligatoires pour revaloriser les salaires ont échoué. **"Il y a eu quelques mesures pour les travailleurs de nuit mais elles ne concernent que très peu de personnes donc c'est ridicule. Et cerise sur le gâteau, ils nous octroient généreusement quelques centimes sur les tickets-restaurants mais il ne faut pas se leurrer car on en paye une partie. Au final nous n'avons pas d'augmentation et il faut payer une partie des tickets-restaurants en plus"** dénonce Sylvain Goujon, délégué syndical CGT à Capgemini.

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 16 mai dernier, les dirigeants du groupe ont eux été augmentés. Le PDG Aïman Ezzat s'est vu gratifié d'une hausse de **30 % de son salaire, soit 300.000 euros supplémentaires**.

Dans ce contexte, une colère froide monte depuis plusieurs mois chez les salarié-es mais aussi une baisse de motivation face à ce manque de reconnaissance. Les salarié-es isérois-es ne sont pas les seuls concernés, plusieurs grèves ont déjà eu lieu sur d'autres sites du groupe.

CENTRE HOSPITALIER DE ST JEAN DE DIEU DANS LE RHÔNE : NON À LA FERMETURE DE L'UNITÉ MAGALLON 2 !

"Le vendredi 24 mai, la direction a annoncé sans préambule en CSE le projet de fermeture "pour l'été" du service Magallon 2 du secteur G26 à partir du 20 juin".

La direction se désole de ne pas avoir trouvé de médecin pour 2 mois et n'aurait donc "*pas d'autre choix*" que de fermer une unité complète d'hospitalisation de secteur, **soit 25 lits !!!** Depuis plusieurs années, c'est une succession de décisions désastreuses qui ne peut qu'aboutir à une nouvelle catastrophe.

- Non remplacement des postes vacants,
- Fermetures d'unité de soins qui saturent toujours plus l'hôpital et les services d'urgence, obligeant à travailler sous une pression intenable et dans des conditions dégradées,
- Non augmentation des salaires,
- Management vertical et pression sur le personnel,
- Non valorisation des parcours (des diplômés).

De fait, nous ne sommes pas dupes sur la volonté de fermer encore des lits, des services afin de faire des économies !

Une fois de plus, la décision est prise sans aucune concertation avec l'équipe, les instances représentatives du personnel et les organisations syndicales. L'équipe apprend par le bouche à oreille la fermeture de son unité d'ici trois semaines, sans aucune information sur la réorganisation des postes et les réaffectations.

Quant aux patients... Il faudrait les faire sortir pour boucler l'unité d'ici le 20 juin : cliniques, structures temporaires, changement d'unité voire placement à l'hôtel ou à la rue. Autant de trajectoires non adaptées et pensées dans l'urgence au détriment de la santé des patients.

Le secteur G26 va donc devoir passer l'été avec une seule unité d'hospitalisation (25 lits), sans possibilité d'entrées/sorties puisque déjà complètement saturée. Ce sont tous les secteurs de l'hôpital qui seront impactés par la pénurie de lit.

Pour rappel, au CH St Jean de Dieu, ce sont **115 lits qui ont déjà fermé** ces dernières années auxquels s'ajoutent pour l'été **20 lits en géronto-psychiatrie + 25 lits de Magallon 2**. Quelle certitude avons-nous quand à une réouverture, lorsqu'on sait que toutes les autres unités adultes fermées "*pour l'été*" n'ont jamais rouvert ? Quelle certitude avons-nous quant à la présence du personnel en septembre, qui va rester "*fidèle au poste*" dans ces conditions ?

Alors que les patient-e-s n'ont pas accès aux soins et/ou sortent prématurément, alors que des drames humains émaillent l'actualité avec des personnes laissées sans soin, jusqu'où iront l'ARS, le gouvernement et notre direction dans la destruction méthodique de notre établissement psychiatrique ?

Nous appelons l'ensemble du personnel à se mobiliser contre cette fermeture qui impactera tous les secteurs, autant l'intra que l'extra-hospitalier !

- Les lieux de soins ambulatoires sont déjà saturés et ne peuvent se substituer à l'hospitalisation quand elle est nécessaire,
- La pression sur les lits engendre des sorties trop précoces et des prises en charges toujours plus dégradées,
- Dégradation massive des conditions de travail dans les unités qui restent ouvertes, perte de sens pour les équipes et fuite du personnel.

PRIMES JO À LA SNCF : L'ACCORD SIGNÉ PAR LES SYNDICATS, À L'EXCEPTION DE LA CGT !

Ajoutant sa signature à celles de l'Unsa et de la CFDT, SUD rail a annoncé le 4 juin son intention de ratifier l'accord sur les compensations liées aux Jeux olympiques à la SNCF. Contrairement à la CGT, premier syndicat du groupe.

La raison de non-signature ?

En plus de ne concerner «*que 30.000 cheminots d'Ile-de-France et 20.000 en région*», la prime ne serait accordée que sur **des critères contraints**. «*Pour percevoir la somme maximale de 1.900 euros brut, il faudra avoir travaillé vingt jours à proximité d'un site olympique ou paralympique, sur des journées où se déroulent des compétitions et ce, sur l'ensemble de la période*», détaille la CGT. Avant de s'agacer : «*In fine, combien de cheminots seront donc véritablement concernés par le montant maximum ? Très peu !*»

Cet été, l'entreprise s'attend à un trafic supérieur à la normale (+15 % en Ile-de-France) et à transporter «**10 millions de spectateurs et jusqu'à 15 millions de visiteurs français et internationaux**». Pour ce faire, «**4 500 trains supplémentaires vont circuler en Ile-de-France, soit 300 trains de plus chaque jour**». Par ailleurs, «**370 TER supplémentaires**» sont prévus «*dans les villes hôtes (Bordeaux, Châteauroux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice et Saint-Etienne)*». Les plans de transport des TGV et des Intercités vont aussi être modifiés en conséquence.

SYNDICALISTE ÉBORNÉ LORS D'UNE MANIFESTATION CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES : UN COMMISSAIRE DE POLICE PLACÉ SOUS LE STATUT DE TÉMOIN ASSISTÉ !

Alors qu'un cheminot a été ébourné lors d'une manifestation contre la réforme des retraites à Paris en mars 2023, **un policier a été placé sous le statut de témoin assisté**. L'information judiciaire vise des **violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique, ayant entraîné une infirmité permanente**.

Un commissaire de police a été récemment placé sous le statut de témoin assisté par deux juges d'instruction dans l'enquête sur la blessure d'un syndicaliste ébourné par une grenade lors d'une manifestation contre la réforme des retraites. Le 17 janvier, après un interrogatoire de six heures, le policier âgé de 33 ans a ainsi échappé à ce stade à la mise en examen.

L'information judiciaire est ouverte à Paris contre X depuis le printemps 2023. Elle vise des violences volontaires par personne dépositaire de l'autorité publique, ayant entraîné une infirmité permanente. L'avocate du policier.

L'enjeu des investigations est de déterminer si le lancer d'une grenade de désencerclement GENL lors de la première manifestation intersyndicale contre la réforme des retraites, le 23 mars 2023, était proportionné et réalisé dans les règles. Le policier a assuré avoir lancé *"en direction des individus qui tiraient au mortier depuis plusieurs minutes"*. *"Il y avait des blessés dans les rangs"* des policiers avec des **"traumas sonores"**, a-t-il précisé lors de son interrogatoire.

Pourtant, Sébastien N., délégué syndical et agent ferroviaire, a indiqué aux juges que la zone autour de lui était **"calme"** quand il a été blessé et que, justement, il **"rebroussait chemin"** car il voyait la situation **"se dégrader au loin"**. *"Je pense qu'il se trompe sur la réalité de ce qu'il se passait"*, rétorque le policier.

Sans vidéosurveillance, aucune identification n'aurait été possible !

Les magistrates font remarquer au commissaire qu'il a "couru" et a donc "eu le temps de regarder ce qui se trouvait dans la zone devant" lui avant de lancer. N'a-t-il pas vu Sébastien N., affublé de sa chasuble fluo siglée SUD-Rail dans le dos ? **"Non"**, assure le commissaire, se disant **"mortifié"** de l'avoir blessé.

Sébastien N., qui manifestait aux côtés de son fils, a perdu l'usage de son œil. Son avocate, Me Aïnoha Pascual, souligne l'importance de la vidéosurveillance de la Ville de Paris dans cette affaire, **"sans laquelle aucune identification n'aurait été possible"**. "Ce lancer de grenade n'existe nulle part dans les fichiers policiers", s'indigne l'avocate.

"J'ai oublié" de rédiger le rapport sur le Traitement relatif aux usages des armes (TSAU), lâche le commissaire. **Il n'avait pas non plus déclenché sa caméra-piéton.**

L'homme, rompu aux manifestations, est décrit par sa hiérarchie comme "un leader aux yeux des effectifs de la voie publique", notent les magistrates, sa "disponibilité hors du commun" lui ayant valu des **honneurs de ses supérieurs**. Mais **les juges relèvent aussi que lui et ses services ont fait l'objet de plusieurs plaintes pour violences**, et qu'il est mis en cause dans au moins **deux autres affaires en cours**. L'une part d'un signalement. L'autre concerne des violences sur des photographes journalistes, lors d'une manifestation parisienne en novembre 2020.

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS : MOBILISATION LE 18 JUIN !

Depuis la décision d'Île-de-France Mobilité (IdFM) de mettre en concurrence les opérateurs sur le réseau de la grande couronne, les salariés du réseau OPTILE subissent de lourdes conséquences. En effet, leurs conditions sociales sont revues à la baisse pour permettre aux groupes privés d'en tirer un maximum de bénéfices tout en répondant aux exigences d'économie de Valérie Pécresse. Demain, cela sera le tour du réseau historique bus de la RATP. Pourtant, les lois européennes n'obligent en rien cette mise en concurrence et les AOM peuvent faire d'autres choix de mode de gestion des transports, plus vertueux pour les finances publiques.

Au contraire, à chaque renouvellement de contrat de DSP (Délégations de Service Public), les groupes répondent aux appels d'offre en proposant des prix au plus bas, entraînant des économies, **systématiquement, sur le dos des salariés, tout en s'assurant de faire remonter de l'argent aux multinationales du transport de voyageurs !**

Privilégiant le coût comme le critère le plus important dans l'attribution des marchés, les AOM organisent indirectement le dumping social. De plus, tout au long de la durée du contrat, les entreprises exploitantes (filiales des grands groupes privés), cherchent à augmenter leur marge bénéficiaire, ce qui génère la casse des conditions de travail qui servent de variables d'ajustement. Les métiers du transport de voyageurs deviennent ainsi de plus en plus rebutants par le manque d'attractivité. On peut observer une désaffection ; en particulier, sur le réseau bus (démission, manque de candidats...). Les contraintes de service public (repos décalés, horaires de travail alternés, choix des périodes de congés, etc.) ne sont plus prises en compte et les mesures sociales sensées les compenser ne sont plus à la hauteur des attentes, voire sont inexistantes.

Cette politique consiste à faire du transport public de voyageurs une valeur marchande avec des conséquences désastreuses sur l'efficacité et la qualité du service public : diminution de l'offre de transport, conditions de transport qui se dégradent chaque année davantage, suppression de services de bus et de trains, etc.

C'est une orientation politique désastreuse à laquelle nous devons faire front pour que cesse ce mépris des salariés du transport public de voyageurs. C'est pourquoi, la Fédération des Transports CGT appelle l'ensemble des bases syndicales d'Île de France à participer **au rassemblement le Mardi 18 juin 2024, à l'occasion du Conseil d'Administration d'IdFM au siège d'IdFM à 9h00 (2, Rue Simone Veil - 93400 St Ouen).**

MONTPELLIER (HÉRAULT) : RÉORGANISATIONS DÉNONCÉES AU CHU, L'ANTENNE DES URGENCES TARDE À LODÈVE !

La CGT du CHU de Montpellier et de l'hôpital de Lodève ont participé mardi 11 juin, à une grève et à une mobilisation nationale pour défendre le système de santé actuel.

C'était jour de grève et de mobilisation, mardi 11 juin 2024, à l'appel de la CGT partout sur le territoire pour défendre notamment « un système de santé à la hauteur des besoins de la population et l'augmentation des salaires pour toutes et tous », déclare la CGT du CHU de Montpellier.

« Le syndicat a interpellé la semaine dernière la direction générale, car de nombreux projets de « réorganisations » seraient en cours de finalisation. En pratique, elles pourraient entraîner une majoration de la charge de travail dans de nombreux secteurs de soins. Des maquettes organisationnelles réduisant le nombre de soignants par groupe de patients seraient également à l'étude, révèle les syndicalistes.

Et de lister : en chirurgie pédiatrique, des lits auraient déjà été « **déplacés** » avec les effectifs afférents (3 lits en semaine et jusqu'à 8 le weekend). Au niveau des soins critiques les ratios patients/soignants jugés très « **favorables** » dans nos réanimations seraient également alignés sur la base réglementaire, **des soignants pourraient donc être retirés de certains secteurs.** La présence des IADE (infirmiers diplômés d'État) en réanimation serait également remise en question. Les secteurs de médecine chirurgie obstétrique ne seraient pas épargnés avec une réduction du nombre de soignants par groupe de patients. Selon la direction, les effectifs actuels seraient trop « **généreux** » au regard des établissements de soins du territoire. L'existence des postes d'IDE transversaux qui contribuent pourtant à rendre du temps « *soignant* » aux équipes seraient également menacés.

Selon la CGT, « la situation financière du CHU de Montpellier qui n'est pourtant pas catastrophique, justifierait ces multiples projets dont la finalité se traduirait par la réduction et la mutualisation des ressources humaines. Nous avons saisi la direction générale et demandé un rendez-vous en urgence, car nous ne trouvons pas de légitimité dans des projets qui non content d'alourdir une charge de travail déjà conséquente, ne contribueraient pas à fidéliser nos personnels ni à en recruter de nouveaux ».

La CGT relève également que, le CHU de Montpellier a déjà subi un « **contrat performance** » qui n'était qu'un plan social déguisé : **500 postes avaient alors été supprimés** entraînant une intensification de la charge de travail et des compteurs horaires qui avaient explosé : 900.000 heures non payées non récupérées en 2014".

Lodève : toujours pas d'antenne d'urgence !

La CGT appelait également à une grève et à une mobilisation devant l'hôpital de Lodève, avec un rassemblement qui s'est tenu à 18h30 mardi dernier. Le Centre d'Accueil à la Permanence des Soins -CAPS- un service qui prend en charge depuis 2009 24/24 et 7/7 l'ensemble de la population Lodévoise et environnante en traitant les urgences polyvalentes, tarde à être transformé en « *Antenne de service d'urgence* » rattachée au CHU de Montpellier comme un décret le permet depuis fin décembre 2023.

ÉNERGIE : + 12 % DU PRIX REPÈRE DE VENTE DU GAZ AU 1ER JUILLET 2024 !

La FNME-CGT porte le prix du kWh de gaz à 9,53 centimes TTC abonnement inclus face à l'augmentation de 11,7 % du prix du gaz au 1er prochain qui portera le kWh à près de 13 centimes. Cette hausse injuste demandée par la CRE survient dans un contexte économique difficile, aggravant la précarité énergétique pour de nombreux usagers.

Pour la FNME-CGT, faire reposer l'ensemble des augmentations sur les usagers n'est pas la solution. .

La FNME-CGT porte des propositions pour l'avenir du service public de l'énergie : le Programme Progressiste de l'Énergie (PPE). Un grand service public de l'énergie permettrait l'encadrement des prix en évitant la multiplicité des intermédiaires qui empochent des bénéfices à chaque étape et font grimper la facture pour l'utilisateur. La FNME-CGT réaffirme un tarif juste « *tout-en-un* » par kWh, incluant la TVA à 5,5 % à savoir: 9,53 cts TTC avec abonnement. L'État doit prendre ses responsabilités, et à son compte une partie des effets des hausses en agissant sur certains leviers comme **les dividendes versés aux actionnaires, la diminution des intermédiaires inutiles mais aussi la baisse de la TVA.**

« SUD OUEST » : LE JOURNAL EN GRÈVE RECONDUCTIBLE CONTRE UN PLAN DE LICENCIEMENTS !

Le syndicat SNJ dénonce l'impasse des négociations autour du plan social du quotidien, qui prévoit la suppression de 118 postes, dont une vingtaine de journalistes.

La rédaction du quotidien régional *Sud Ouest*, mobilisée depuis mars, a décidé mercredi 12 juin d'une nouvelle grève reconductible le jeudi. Elle a été votée mardi à 87,3 % des 122 votes exprimés après une nouvelle réunion infructueuse avec la direction autour d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui prévoit la suppression de 118 postes, dont une vingtaine de journalistes. Mercredi en fin d'après-midi, *« la poursuite et la reconductibilité de la grève ont été votées à 76,7 % »*, a précisé David Patsouris, délégué SNJ.

Le journal n'a donc pas paru jeudi et vendredi. *« L'actualité est brûlante et ne pas sortir le journal est un crève-cœur pour la rédaction. Seulement voilà, après six réunions de négociation, le dialogue est dans l'impasse avec la direction. Tant sur les postes à supprimer (ou à sauver) que sur les perspectives pour l'entreprise »*, écrit le syndicat SNJ.

Motion de défiance !

Le projet de réorganisation dévoilé début mars prévoit un plan de départs volontaires concernant tous les services de l'entreprise, de la rédaction à l'imprimerie, afin de faire face à la baisse des ventes et à la hausse des coûts. Le projet inclut notamment **trois fermetures d'agences locales**.

La rédaction s'était mise en grève une journée au moment de l'annonce de ce plan social, avant de voter mi-mars une motion de défiance contre sa direction à 80 % des voix. Le quotidien *Sud Ouest*, qui revendique 212 000 exemplaires par jour dans sept départements de Nouvelle-Aquitaine, emploie **720 salariés dont environ 250 journalistes**.

Ce PSE, *« quatrième plan social en onze ans »* selon le SNJ, est vivement critiqué par le syndicat qui y voit un projet *« mortifère »*, réduisant l'offre rédactionnelle du titre à l'heure où la vente de journaux papier et numérique représente plus de 60 % du chiffre d'affaires.

« Comment admettre que la rédaction soit concernée à une telle échelle ? La stratégie de l'actionnariat de Sud Ouest, qui se résume à réduire les coûts à courte échéance, sans donner ni d'horizon ni de sens à la suite, finit par faire déborder le vase », dénonce le SNJ, appelant la direction à *« reprendre les discussions sur des bases plus réalistes »*.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :

Communistes : 27 boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement